



Déclaration du SNUipp-FSU au CDEN du jeudi 2 février 2017

Mesdames, Messieurs,

Les organisations administratives et territoriales connaissent des transformations profondes. Nous sommes toutes et tous attachés à l'égalité des territoires, l'ensemble des citoyennes et citoyens doivent pouvoir bénéficier d'une égalité effective d'accès aux services publics. L'école est un de ces services essentiels. Elle est de plus l'échelon le plus déconcentré de gestion et de responsabilités partagées puisque la loi stipule que la commune reconnaît le besoin scolaire et que l'Etat organise ce besoin scolaire. C'est dans ce contexte que s'élabore la carte scolaire cette année.

Pour le SNUipp-FSU, l'ambition doit être de développer un réseau scolaire rural de qualité et de proximité. A catégorie sociale équivalente, les élèves du rural obtiennent des résultats scolaires équivalents voire même un peu meilleurs que ceux du milieu urbain. C'est dire que l'école rurale a des atouts sur lesquels il faut s'appuyer : taille des classes et des écoles, climat scolaire, lien de proximité avec les parents...

Les indicateurs pris en compte par le ministère auraient dû se traduire plus favorablement pour l'Orne étant donné que nous présentons le plus fort pourcentage d'élèves issus d'une commune rurale ainsi que le plus fort pourcentage de communes du premier quintile de revenus disponibles par Unité de Consommation. Nous actons comme un point positif le poste attribué par le rectorat suite à l'intervention du SNUipp-FSU en CTA.

Pour autant, les décisions qui seront prises à l'issue de cette réunion risquent de mettre certaines écoles en difficulté. Cette dotation ne permettra pas de réabonder les réseaux d'aides aux élèves en difficulté qui en ont cruellement besoin et ce malgré la récente déclaration de la ministre, je cite « des postes en RASED seront créés autant que de besoin ». Elle ne permettra pas la création de plusieurs dispositifs UPE2A pour accompagner convenablement les élèves allophones. Elle ne permettra pas non plus à toutes les ULIS collège d'accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions d'apprentissage.

En conclusion, cette carte scolaire est à l'image de ce quinquennat. Si elle offre une respiration après les coups de massue assénés sous le quinquennat précédent, ce second souffle donné à l'école reste insuffisant, le manque de moyens n'ayant pas permis de répondre à l'ensemble des besoins du territoire.

Enfin est sortie une note au journal officiel hier, dans laquelle nous apprenons que la dotation d'équipement des territoires ruraux est augmentée de 200 millions d'euros, nous comptons sur vous, Madame le Préfet, Mesdames et Messieurs les élu-es pour qu'un maximum d'écoles puissent bénéficier des travaux nécessaires à leur bon fonctionnement dans ce cadre. Il y a encore trop d'écoles dans le département où les conditions matérielles ne sont pas acceptables.